

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL

N°: 500-06-000609-129

DATE: 29 septembre 2025

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : L'HONORABLE DONALD BISSON J.C.S. (JB4644)

ADANNA CHARLES

Demanderesse

c.

BOIRON CANADA INC.

Défenderesse

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Mis en cause

JUGEMENT

(Sur demande pour prolonger le délai d'inscription)

-
- [1] **CONSIDÉRANT** que la présente action collective a été autorisée et vise le groupe composé de tous les résidents du Canada ayant acheté depuis le 13 avril 2009 les produits « *Children Oscillococcinum* » et « *Oscillococcinum* » vendus par la défenderesse;
- [2] **CONSIDÉRANT** la demande verbale de la demanderesse pour prolonger le délai d'inscription, à laquelle les autres parties consentent;
- [3] **CONSIDÉRANT** que le délai d'inscription se terminait le 31 septembre 2025;
- [4] **CONSIDÉRANT** l'article 173 Cpc et la complexité de la mise en état du dossier;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

- [5] **ACCUEILLE** la demande verbale de la demanderesse pour prolonger le délai d'inscription;
- [6] **PROLONGE** le délai d'inscription au 17 octobre 2025;
- [7] **DISPENSE** les parties de conclure et de déposer nouveau protocole de l'instance modifié;
- [8] **LE TOUT**, sans frais de justice.



DONALD BISSON J.C.S.

M^e Jeffrey Orenstein
GROUPE DE DROIT DES CONSOMMATEURS INC.
Avocat de la demanderesse

M^e Marc-Antoine Côté et M^e Marie-Pier Cloutier
WOODS S.E.N.C.R.L.
Avocats de la défenderesse

M^e Charles Gravel
BERNARD, ROY (JUSTICE-QUÉBEC)
Avocat du mis en cause

Date d'audition : 29 septembre 2025 (sur dossier)